



Fait Maison

« GastroSuisse, La Fondation pour la promotion du goût, Slow Food CH et la Fédération romande des consommateurs (FRC) réunis sous l'Association «Promotion du Fait Maison», ont décidé de lancer le label Fait Maison.

Ce label distingue, sur une base volontaire, les restaurants dont les mets sont préparés intégralement ou en majeure partie dans leurs propres cuisines, sans recourir aux plats et produits précuisinés.»

Source : Fait Maison

Internet

<https://labelfaitmaison.ch/>
[Instagram : labelfaitmaison](#)



Entité d'attribution

GastroSuisse, La Fondation pour la promotion du goût, Slow Food CH et la Fédération romande des consommateurs (FRC)

Partenaire

Lausanne engagement durable
Lunch-check Suisse
Loterie romande
Ville de Genève

Champs d'application

Suisse romande, dès 2019 en discussion pour une extension au niveau national

Transparence

Cahier des charges et manuel de contrôle mis à disposition sur le site internet

Procédure d'examen

Contrôle initial dans les 60 jours (après signature de la convention et règlement de la cotisation annuelle) par un contrôleur de la Fédération Romande des Consommateurs (FRC).
Mesures correctrices à entreprendre si besoin, vérification.
Contrôle inopiné dans les deux ans et mesures correctrices à entreprendre si besoin.

Durabilité

Environnement, social

Entreprises certifiées

192 et 84 en cours d'affiliation et demande d'adhésion

Reconnaissance

Standard non reconnu par le GSTC (Global Sustainable Tourism Council)